



# LAISSEZ-LES GRANDIR ICI!

AUCUN ^ ÊTRE HUMAIN N'EST ILLÉGAL !

## SAMEDI 20 NOVEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

14h30, Place de Verdun :

Rassemblement, expositions,  
animations,



17h, Siège du PS (11bis rue  
Léon Dalloz) :

Projection du film "*Un paese di Calabria*" en soutien à Domenico Lucano, ancien maire de Riace, figure emblématique de l'accueil des exilés en Europe,

20h30, Le Parvis :

La Cimade organise la projection  
du film "*leur Algérie*"  
suivie d'un débat.



06 52 37 60 01  
resf65@no-log.org

<https://www.resf65.fr>  
<https://www.facebook.com/RESF65/>

# **LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION**

(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948)

## **DROIT D'ASILE**

Constitution de la France qui fait du droit d'asile un droit constitutionnel depuis 1946, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, Convention de Genève de 1951, également ratifiée par la France, dans son interprétation non restrictive, Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

**DROITS DE L'ENFANT**  
Déclaration des Droits de l'Enfant de 1949, Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989

## **DROIT AU LOGEMENT**

(Code de l'action sociale et des familles, Directive européenne relative aux conditions d'accueil des demandeurs d'asile)

**DROIT À LA SCOLARISATION**  
(Préambule de la Constitution de 1946)

**DROIT À LA SANTÉ**  
(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948)



**LAISSEZ-LES GRANDIR ICI !  
DÉFENDONS LA FRANCE DE L'ACCUEIL  
ET DES DROITS HUMAINS !**